

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE**DELIBERATION****Séance du 25 janvier 2023**

Date de la convocation : 19 janvier 2023
 Nombre de membres en exercice : 30
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de votants : 28

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis, en séance ordinaire, à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul - Saint-Même, sous la présidence de M. Laurent ROBIN, Président.

Étaient présents : M. Claude NAUD *de Corcoué sur Logne* ; M. Jean-Marie BRUNETEAU *de La Marne* ; Mme Jacqueline BOSSIS, Jacky BREMENT, Mme Laurence DELAUAUD, M. Thierry GRASSINEAU, M. Gérard LOUBENS *de Legé* ; M. Yves BATARD, Mme Nathalie DEJOUR, Mme Laurence FLEURY, M. Daniel JACOT, M. Antoine MICHAUD, Mme Sylvie PLATEL, M. Laurent ROBIN, Mme Valérie TRICHET-MIGNE *de Machecoul - Saint-Même* ; M. Christian GAUTHIER, Mme Anne POTIRON, *de Paulx* ; M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Mme Manuella PELLETIER-SORIN *de St Etienne de Mer Morte* ; M. Jean CHARRIER, Mme Laetitia PELTIER, Mme Marie-Noëlle REMOND *de Saint Mars de Coutais*.

Étaient excusés :

Mme Nathalie GUIHARD, *de Corcoué sur Logne*,
 M. Alban SAUVAGET, *de Corcoué sur Logne*,
 Mme Catherine PROU, *de La Marne*, qui donne pouvoir à M. Jean-Marie BRUNETEAU,
 Mme Yveline JAUNET, *de Legé*, qui donne pouvoir à M. Gérard LOUBENS,
 M. Jean BARREAU *de Machecoul - Saint-Même*, qui donne pouvoir à M. Yves BATARD
 Mme Laura GLASS, *de Machecoul - Saint-Même*, qui donne pouvoir à Mme Valérie TRICHET-MIGNE
 M. Alain PINABEL, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Laurent ROBIN
 Mme Flore GOUON, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Claude NAUD

Assistait également à la réunion : M. Vincent LE YONDRE, *Directeur Général Adjoint*.

A été élu secrétaire de séance : M. Gérard LOUBENS

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 14 DECEMBRE 2022

Le Conseil communautaire,

VU le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 14 décembre 2022,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés lors de la séance du 14 décembre 2022

APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Communautaire du 14 décembre 2022.

Le Président
 Laurent ROBIN



Le Président,
 Laurent ROBIN

AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-200071546-20230210-12-DE

Réception par le Préfet : 10-02-2023

Publication le : 10-02-2023



COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE**DELIBERATION****Séance du 25 janvier 2023**

Date de la convocation : 19 janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 30
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de votants : 28

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis, en séance ordinaire, à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul - Saint-Même, sous la présidence de M. Laurent ROBIN, Président.

Etaient présents : M. Claude NAUD *de Corcoué sur Logne* ; M. Jean-Marie BRUNETEAU *de La Marne* ; Mme Jacqueline BOSSIS, Jacky BREMENT, Mme Laurence DELAUAUD, M. Thierry GRASSINEAU, M. Gérard LOUBENS *de Legé* ; M. Yves BATARD, Mme Nathalie DEJOUR, Mme Laurence FLEURY, M. Daniel JACOT, M. Antoine MICHAUD, Mme Sylvie PLATEL, M. Laurent ROBIN, Mme Valérie TRICHET-MIGNE *de Machecoul – Saint-Même* ; M. Christian GAUTHIER, Mme Anne POTIRON, *de Paulx* ; M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Mme Manuella PELLETIER-SORIN *de St Etienne de Mer Morte* ; M. Jean CHARRIER, Mme Laetitia PELTIER, Mme Marie-Noëlle REMOND *de Saint Mars de Coutais*.

Etaient excusés :

Mme Nathalie GUIHARD, *de Corcoué sur Logne*,
 M. Alban SAUVAGET, *de Corcoué sur Logne*,
 Mme Catherine PROU, *de La Marne*, qui donne pouvoir à M. Jean-Marie BRUNETEAU,
 Mme Yveline JAUNET, *de Legé*, qui donne pouvoir à M. Gérard LOUBENS,
 M. Jean BARREAU *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à M. Yves BATARD
 Mme Laura GLASS, *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à Mme Valérie TRICHET-MIGNE
 M. Alain PINABEL, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Laurent ROBIN
 Mme Flore GOUON, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Claude NAUD

Assistait également à la réunion : M. Vincent LE YONDRE, *Directeur Général Adjoint*.

A été élu secrétaire de séance : M. Gérard LOUBENS

OBJET : SOUTIEN A L'IMPLANTATION D'UNITES MOBILES DE GENDARMES – COMMUNES DE PAUL – ST ETIENNE DE MER MORTE et LA MARNE

Le Président expose :

Le Président de la République s'est engagé à créer 200 nouvelles brigades de gendarmerie au cours du quinquennat afin de renforcer la sécurité de tous les Français et améliorer la prise en compte des victimes.

Le renforcement du maillage territorial passe par l'implantation de brigades mobiles, unités de 6 à 7 gendarmes, qui ont vocation à assurer une présence de proximité dans les mairies, les France Service ou encore sur les marchés.

Les premiers échanges avec les représentants de la Gendarmerie Nationale ont permis d'identifier les communes suivantes : Paulx, Saint Etienne de Mer Morte et La Marne.

Chaque commune a la possibilité de se porter candidate directement auprès de la Préfecture pour accueillir une nouvelle brigade.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **MANIFESTE SON INTERET** à cette disposition,
- **APPORTE SON SOUTIEN** à l'implantation d'unités mobiles de gendarmes sur le territoire de Sud Retz Atlantique.
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant.

Le Président,
Laurent ROBIN

AR-Préfecture de Nantes

044-200071546-20230126-1-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 26-01-2023

Publication le : 26-01-2023

Le Président,
Laurent ROBIN



COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE**DELIBERATION****Séance du 25 janvier 2023**

Date de la convocation : 19 janvier 2023
 Nombre de membres en exercice : 30
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de votants : 28

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis, en séance ordinaire, à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul - Saint-Même, sous la présidence de M. Laurent ROBIN, Président.

Etaient présents : M. Claude NAUD *de Corcoué sur Logne* ; M. Jaen-Marie BRUNETEAU *de La Marne* ; Mme Jacqueline BOSSIS, Jacky BREMENT, Mme Laurence DELAUAUD, M. Thierry GRASSINEAU, M. Gérard LOUBENS *de Legé* ; M. Yves BATARD, Mme Nathalie DEJOUR, Mme Laurence FLEURY, M. Daniel JACOT, M. Antoine MICHAUD, Mme Sylvie PLATEL, M. Laurent ROBIN, Mme Valérie TRICHET-MIGNE *de Machecoul – Saint-Même* ; M. Christian GAUTHIER, Mme Anne POTIRON, *de Paulx* ; M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Mme Manuella PELLETIER-SORIN *de St Etienne de Mer Morte* ; M. Jean CHARRIER, Mme Laetitia PELTIER, Mme Marie-Noëlle REMOND *de Saint Mars de Coutais*.

Etaient excusés :

Mme Nathalie GUIHARD, *de Corcoué sur Logne*,
 M. Alban SAUVAGET, *de Corcoué sur Logne*,
 Mme Catherine PROU, *de La Marne*, qui donne pouvoir à M. Jean-Marie BRUNETEAU,
 Mme Yveline JAUNET, *de Legé*, qui donne pouvoir à M. Gérard LOUBENS,
 M. Jean BARREAU *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à M. Yves BATARD
 Mme Laura GLASS, *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à Mme Valérie TRICHET-MIGNE
 M. Alain PINABEL, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Laurent ROBIN
 Mme Flore GOUON, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Claude NAUD

Assistait également à la réunion : M. Vincent LE YONDRE, *Directeur Général Adjoint*.

A été élu secrétaire de séance : M. Gérard LOUBENS

OBJET : PLATEFORME TERRITORIALE DE LA RENOVATION ENERGETIQUE : CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION ALYSEE

Le Code de l'Energie et notamment les articles L232-1 et L232-2 prévoit, depuis 2013, la mise en place d'un service public de l'efficacité énergétique de l'habitat (SPEEH) s'appuyant sur des plateformes territoriales de rénovation énergétique (PTRE) dont l'objet est d'assurer l'information, le conseil personnalisé et l'accompagnement des propriétaires dans un projet de travaux de rénovation énergétique.

Le P.C.A.E.T voté par le conseil communautaire en décembre 2019 porte l'expérimentation d'une plateforme de la rénovation énergétique (accompagnement des particuliers et mobilisation des professionnels) comme action prioritaire.

La Communauté de communes a candidaté en octobre 2022 au programme SARE -service d'accompagnement pour la rénovation énergétique, porté par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et co-porté par le conseil Régional des Pays de la Loire. Ce programme vise à inciter financièrement au développement de telles plateformes locales. En association avec les Régions et couvrant la période 2021-2023, il permet à la collectivité porteuse d'une plateforme de financer les différents actes jalonnant le parcours de rénovation énergétique.

A travers cette candidature, la Communauté de communes s'est engagée à expérimenter une Plateforme Territoriale de la Rénovation Energétique au 1^{er} janvier 2023. Dans la continuité du service proposé depuis 20 ans, tout propriétaire sur le territoire de Sud Retz Atlantique peut bénéficier gratuitement de sensibilisation, d'informations et de conseils personnalisés indépendants de toutes

démarches commerciales, pour élaborer son projet de rénovation, en sollicitant l'association ALISEE à travers l'animation de l'Espace Info Energie (EIE) devenus Espace Conseil FAIRE en 2021 puis Espace Conseil France Rénov' en 2022.

Dans la continuité de l'animation des Espaces Conseils France Rénov', l'association ALISEE propose à la Communauté de communes d'animer la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique pour l'année 2023 et d'élargir les actions en incluant de nouvelles missions :

- Sensibilisation et accompagnement à la rénovation des ménages, hors dispositifs ANAH
- Sensibilisation, informations et conseils des entreprises du petit tertiaire privé
- Mobilisation des professionnels de la rénovation énergétique

La répartition de la participation financière de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique est la suivante :

- Service d'accueil téléphonique et mail (ménage et entreprises) : 5 211 €
- Les permanences centralisées et territorialisées : 8 325 €
- Accompagnement à la rénovation : 7 200 €
- Sensibilisation des ménages : 6 000 €
- Sensibilisation du petit tertiaire privé : 2 520 €
- Conseil personnalisé au petit tertiaire : 420 €
- Sensibilisation des professionnels de la rénovation énergétique et des acteurs publics locaux : 4 158 €

Sur l'ensemble de l'opération, la participation financière de la Communauté de communes Sud Retz Atlantique s'élève à **33 834 €**.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **PREND ACTE** des termes de la convention avec l'association Aysée
- **AUTORISE** le Président à signer tout document se rapportant.

Le Président,
Laurent ROBIN



Le Président,
Laurent ROBIN



AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-200071546-20230210-11-DE

Réception par le Préfet : 10-02-2023

Publication le : 10-02-2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE**DELIBERATION****Séance du 25 janvier 2023**

Date de la convocation : 19 janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 30
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de votants : 28

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis, en séance ordinaire, à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul - Saint-Même, sous la présidence de M. Laurent ROBIN, Président.

Etaient présents : M. Claude NAUD *de Corcoué sur Logne* ; M. Jean-Marie BRUNETEAU *de La Marne* ; Mme Jacqueline BOSSIS, Jacky BREMENT, Mme Laurence DELAUAUD, M. Thierry GRASSINEAU, M. Gérard LOUBENS *de Legé* ; M. Yves BATARD, Mme Nathalie DEJOUR, Mme Laurence FLEURY, M. Daniel JACOT, M. Antoine MICHAUD, Mme Sylvie PLATEL, M. Laurent ROBIN, Mme Valérie TRICHET-MIGNE *de Machecoul –Saint-Même* ; M. Christian GAUTHIER, Mme Anne POTIRON, *de Paulx* ; M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Mme Manuella PELLETIER-SORIN *de St Etienne de Mer Morte* ; M. Jean CHARRIER, Mme Laetitia PELTIER, Mme Marie-Noëlle REMOND *de Saint Mars de Coutais*.

Etaient excusés :

Mme Nathalie GUIHARD, *de Corcoué sur Logne*,
 M. Alban SAUVAGET, *de Corcoué sur Logne*,
 Mme Catherine PROU, *de La Marne*, qui donne pouvoir à M. Jean-Marie BRUNETEAU,
 Mme Yveline JAUNET, *de Legé*, qui donne pouvoir à M. Gérard LOUBENS,
 M. Jean BARREAU *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à M. Yves BATARD
 Mme Laura GLASS, *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à Mme Valérie TRICHET-MIGNE
 M. Alain PINABEL, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Laurent ROBIN
 Mme Flore GOUON, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Claude NAUD

Assistait également à la réunion : M. Vincent LE YONDRE, *Directeur Général Adjoint*.

A été élu secrétaire de séance : M. Gérard LOUBENS

OBJET : COMITE SOCIAL TERRITORIAL : DESIGNATION DU COLLEGE ELUS

Par délibération du 8 juin 2022, Le Conseil communautaire a fixé à 4 le nombre de représentants titulaires du personnel (et en nombre égal le nombre de représentants suppléants) avec maintien du paritarisme numérique en fixant un nombre égal de représentants de la collectivité.

Les représentants du personnel ont été élus le 8 décembre 2022.

Il convient désormais que la collectivité désigne 4 membres titulaires et 4 membres suppléants pour siéger dans cette nouvelle instance instituée par la Loi de Transformation de la Fonction Publique du 6 août 2019.

Réuni le 18 janvier 2023, le bureau propose que soient désignés pour siéger au CST :

Elus titulaires :

- M. Laurent ROBIN
- Mme Manuella PELLETIER-SORIN
- M. Christian GAUTHIER
- M. Thierry GRASSINEAU

Elus suppléants :

- M. Alain PINABEL
- Mme Laurence DELAUAUD
- M. Jean-Marie BRUNETEAU
- Mme Laura GLASS

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **PREND ACTE** des représentants élus désignés
- **CHARGE** le Président de nommer les élus siégeant au Comité Social Territorial.

Le Président,
Laurent ROBIN



Le Président,
Laurent ROBIN



AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-200071546-20230210-10-DE

Réception par le Préfet : 10-02-2023

Publication le : 10-02-2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE**DELIBERATION****Séance du 25 janvier 2023**

Date de la convocation : 19 janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 22

Nombre de votants : 28

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis, en séance ordinaire, à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul - Saint-Même, sous la présidence de M. Laurent ROBIN, Président.

Etaiet présents : M. Claude NAUD *de Corcoué-sur-Logne* ; M. Jean-Marie BRUNETEAU *de La Marne* ; Mme Jacqueline BOSSIS, Jacky BREMENT, Mme Laurence DELAUAUD, M. Thierry GRASSINEAU, M. Gérard LOUBENS *de Legé* ; M. Yves BATARD, Mme Nathalie DEJOUR, Mme Laurence FLEURY, M. Daniel JACOT, M. Antoine MICHAUD, Mme Sylvie PLATEL, M. Laurent ROBIN, Mme Valérie TRICHET-MIGNE *de Machecoul - Saint-Même* ; M. Christian GAUTHIER, Mme Anne POTIRON, *de Paulx* ; M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Mme Manuella PELLETIER-SORIN *de St Etienne de Mer Morte* ; M. Jean CHARRIER, Mme Laetitia PELTIER, Mme Marie-Noëlle REMOND *de Saint Mars de Coutais*.

Etaiet excusés :Mme Nathalie GUIHARD, *de Corcoué sur Logne*,M. Alban SAUVAGET, *de Corcoué sur Logne*,Mme Catherine PROU, *de La Marne*, qui donne pouvoir à M. Jean-Marie BRUNETEAU,Mme Yveline JAUNET, *de Legé*, qui donne pouvoir à M. Gérard LOUBENS,M. Jean BARREAU *de Machecoul - Saint-Même*, qui donne pouvoir à M. Yves BATARDMme Laura GLASS, *de Machecoul - Saint-Même*, qui donne pouvoir à Mme Valérie TRICHET-MIGNEM. Alain PINABEL, *de Touvois* qui donne pouvoir à M. Laurent ROBINMme Flore GOUON, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Claude NAUD

Assistait également à la réunion : M. Vincent LE YONDRE, *Directeur Général Adjoint*.

A été élu secrétaire de séance : M. Gérard LOUBENS

OBJET : CREATION DE POSTES PERMANENTS

Monsieur le Président informe qu'un (1) agent a été recruté en CDD sur un poste non permanent à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 28 février 2023.

Il peut être nommé stagiaire au 1^{er} mars 2023 ; pour cela il est nécessaire de créer un poste d'adjoint technique à temps complet.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

➤ **DECIDE** la création de poste permanent suivant :

Service Environnement / collecte des déchets

- 1 poste d'adjoint technique à Temps Complet (35 H/semaine) à compter du 1^{er} mars 2023

➤ **PRÉCISE** que la rémunération de cet emploi sera revalorisée en fonction de l'augmentation du point de l'indice et de l'évolution des grilles indiciaires.

➤ **AUTORISE** le Président à signer les documents relatifs à cette affaire.

Le Président,
Laurent ROBIN



Le Président,
Laurent ROBIN



AR-Préfecture de Nantes

044-200071546-20230210-8-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 10-02-2023

Publication le : 10-02-2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE**DELIBERATION****Séance du 25 janvier 2023**

Date de la convocation : 19 janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 30
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de votants : 28

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis, en séance ordinaire, à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul - Saint-Même, sous la présidence de M. Laurent ROBIN, Président.

Etaient présents : M. Claude NAUD *de Corcoué sur Logne* ; M. Jean-Marie BRUNETEAU *de La Marne* ; Mme Jacqueline BOSSIS, Jacky BREMENT, Mme Laurence DELAUAUD, M. Thierry GRASSINEAU, M. Gérard LOUBENS *de Legé* ; M. Yves BATARD, Mme Nathalie DEJOUR, Mme Laurence FLEURY, M. Daniel JACOT, M. Antoine MICHAUD, Mme Sylvie PLATEL, M. Laurent ROBIN, Mme Valérie TRICHET-MIGNE *de Machecoul – Saint-Même* ; M. Christian GAUTHIER, Mme Anne POTIRON, *de Paulx* ; M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Mme Manuella PELLETIER-SORIN *de St Etienne de Mer Morte* ; M. Jean CHARRIER, Mme Laetitia PELTIER, Mme Marie-Noëlle REMOND *de Saint Mars de Coutais*.

Etaient excusés :

Mme Nathalie GUIHARD, *de Corcoué sur Logne*,
 M. Alban SAUVAGET, *de Corcoué sur Logne*,
 Mme Catherine PROU, *de La Marne*, qui donne pouvoir à M. Jean-Marie BRUNETEAU,
 Mme Yveline JAUNET, *de Legé*, qui donne pouvoir à M. Gérard LOUBENS,
 M. Jean BARREAU *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à M. Yves BATARD
 Mme Laura GLASS, *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à Mme Valérie TRICHET-MIGNE
 M. Alain PINABEL, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Laurent ROBIN
 Mme Flore GOUON, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Claude NAUD

Assistait également à la réunion : M. Vincent LE YONDRE, *Directeur Général Adjoint*.

A été élu secrétaire de séance : M. Gérard LOUBENS

OBJET : CREATION DE POSTES NON PERMANENTS

Après rappel de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, Monsieur le Président informe l'assemblée, qu'afin de garantir le bon fonctionnement des services et des équipements communautaires, et de limiter les frais de prestation d'intérim :

- **Pour le service Espace Aquatique l'Océane – Machecoul-St Même** :
 Suite aux départs en retraite et dans l'attente de la réorganisation du service piscine il convient de renforcer les équipes, et de renouveler les 3 postes non permanents (déjà présents en 2022) sur les missions d'accueil/caisse et d'entretien ménager ;
- **Service Communication** :
 1 adjoint administratif contractuel à temps complet a été recruté le 24/11/2022 jusqu'au 15/02/2023 pour renforcer le service communication. Il est nécessaire de prolonger le contrat de 6 mois.
 Rémunération sur la base du 1^{er} échelon du grade C1 – Indice brut 367 – Indice majoré 340 – Indice de rémunération 353.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **DECIDE** la création des postes non permanents suivants :

Espace Aquatique l'Océane – Machecoul – Saint-Même :

- 1 Adjoint technique à Temps Complet (Accueil/entretien) en renfort pour 12 mois du 1/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération : 1^{er} échelon de l'échelle C1 (IB 367 – IM 340- Indice de Rém. 353)

Service communication

- 1 Adjoint administratif à Temps Complet (35 H/semaine) – prolongation du contrat CDD pour une durée de 6mois, jusqu'au 31 août 2023.
Rémunération : 1^{er} échelon de l'échelle C1 (IB 367 – IM 340- Indice de Rém. 353)

- **PRÉCISE** que la rémunération de ces emplois sera revalorisée en fonction de l'augmentation du point de l'indice et de l'évolution des grilles indiciaires.

- **AUTORISE** le Président à signer les documents relatifs à cette affaire.



Le Président,
Laurent ROBIN

Le Président,
Laurent ROBIN



AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-200071546-20230210-9-DE

Réception par le Préfet : 10-02-2023

Publication le : 10-02-2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE**DELIBERATION****Séance du 25 janvier 2023**

Date de la convocation : 19 janvier 2023
 Nombre de membres en exercice : 30
 Nombre de membres présents : 22
 Nombre de votants : 28

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis, en séance ordinaire, à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul - Saint-Même, sous la présidence de M. Laurent ROBIN, Président.

Etaient présents : M. Claude NAUD *de Corcoué sur Logne* ; M. Jean-Marie BRUNETEAU *de La Marne* ; Mme Jacqueline BOSSIS, Jacky BREMENT, Mme Laurence DELAUAUD, M. Thierry GRASSINEAU, M. Gérard LOUBENS *de Legé* ; M. Yves BATARD, Mme Nathalie DEJOUR, Mme Laurence FLEURY, M. Daniel JACOT, M. Antoine MICHAUD, Mme Sylvie PLATEL, M. Laurent ROBIN, Mme Valérie TRICHET-MIGNE *de Machecoul –Saint-Même* ; M. Christian GAUTHIER, Mme Anne POTIRON, *de Paulx* ; M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Mme Manuella PELLETIER-SORIN *de St Etienne de Mer Morte* ; M. Jean CHARRIER, Mme Laetitia PELTIER, Mme Marie-Noëlle REMOND *de Saint Mars de Coutais*.

Etaient excusés :

Mme Nathalie GUIHARD, *de Corcoué sur Logne*,
 M. Alban SAUVAGET, *de Corcoué sur Logne*,
 Mme Catherine PROU, *de La Marne*, qui donne pouvoir à M. Jean-Marie BRUNETEAU,
 Mme Yveline JAUNET, *de Legé*, qui donne pouvoir à M. Gérard LOUBENS,
 M. Jean BARREAU *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à M. Yves BATARD
 Mme Laura GLASS, *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à Mme Valérie TRICHET-MIGNE
 M. Alain PINABEL, *de Touvois* qui donne pouvoir à M. Laurent ROBIN
 Mme Flore GOUON, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Claude NAUD

Assistait également à la réunion : M. Vincent LE YONDRE, *Directeur Général Adjoint*.

A été élu secrétaire de séance : M. Gérard LOUBENS

OBJET : ATTRIBUTION MARCHE DE TRAVAUX : FAUCHE ET DEBROUSSAILLAGE 2023

Un avis d'appel public à la concurrence a été lancé le 31 octobre 2022 dans le cadre du programme 2023 de fauchage et de débroussaillage sur les communes de Legé et Corcoué-sur-Logne. La remise des offres était fixée au 29 novembre 2022 dans le cadre d'une procédure adaptée.

1 seul candidat a remis une offre : Entreprise ROCHETEAU, 44 650 LEGE

Prix :	80%	80/80
Qualités techniques et garanties :	15%	13/15
Respect des délais d'intervention :	5%	5/5
Total note :		98/100

Détail du prix retenu :

- Broyage d'accotement (2 passages) = 14 256 € HT x 2 = 28 512 € HT/ 17 107.20 € TTC x 2 = 34 214,40 € TTC
- Broyage de fossé ou talus = 29 458 € HT/ 35 349.60 € TTC
- Passage lamier = 54 912 € HT/ 65 894,40 € TTC

Soit un total de **112 882,00 € HT (135 458,40 € TTC)**

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **AUTORISE le Président à attribuer le marché de fauche et de débroussaillage pour un montant de 112 882 € HT, entreprise ETA ROCHETEAU, 44650 LEGE**

Le Président,
Laurent ROBIN



Le Président,
Laurent ROBIN



AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-200071546-20230206-2-DE

Réception par le Préfet : 06-02-2023

Publication le : 06-02-2023

COMMUNAUTE DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE**DELIBERATION****Séance du 25 janvier 2023**

Date de la convocation : 19 janvier 2023
Nombre de membres en exercice : 30
Nombre de membres présents : 22
Nombre de votants : 28

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq janvier, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis, en séance ordinaire, à la Maison de l'Intercommunalité à Machecoul - Saint-Même, sous la présidence de M. Laurent ROBIN, Président.

Etaient présents : M. Claude NAUD *de Corcoué sur Logne* ; M. Jean-Marie BRUNETEAU *de La Marne* ; Mme Jacqueline BOSSIS, Jacky BREMENT, Mme Laurence DELAUAUD, M. Thierry GRASSINEAU, M. Gérard LOUBENS *de Legé* ; M. Yves BATARD, Mme Nathalie DEJOUR, Mme Laurence FLEURY, M. Daniel JACOT, M. Antoine MICHAUD, Mme Sylvie PLATEL, M. Laurent ROBIN, Mme Valérie TRICHET-MIGNE *de Machecoul – Saint-Même* ; M. Christian GAUTHIER, Mme Anne POTIRON, *de Paulx* ; M. Jean-Emmanuel CHARRIAU, Mme Manuella PELLETIER-SORIN *de St Etienne de Mer Morte* ; M. Jean CHARRIER, Mme Laetitia PELTIER, Mme Marie-Noëlle REMOND *de Saint Mars de Coutais*.

Etaient excusés :

Mme Nathalie GUIHARD, *de Corcoué sur Logne*,
M. Alban SAUVAGET, *de Corcoué sur Logne*,
Mme Catherine PROU, *de La Marne*, qui donne pouvoir à M. Jean-Marie BRUNETEAU,
Mme Yveline JAUNET, *de Legé*, qui donne pouvoir à M. Gérard LOUBENS,
M. Jean BARREAU *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à M. Yves BATARD
Mme Laura GLASS, *de Machecoul – Saint-Même*, qui donne pouvoir à Mme Valérie TRICHET-MIGNE
M. Alain PINABEL, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Laurent ROBIN
Mme Flore GOUON, *de Touvois*, qui donne pouvoir à M. Claude NAUD

Assistait également à la réunion : M. Vincent LE YONDRE, *Directeur Général Adjoint*.

A été élu secrétaire de séance : M. Gérard LOUBENS

OBJET : OFFICE DE TOURISME : COMMISSIONNEMENT ET BILLETTERIE

Dans le cadre de ses missions de promotion du territoire, l'Office de tourisme Sud Retz Atlantique propose un service de billetteries pour le tout public.

De la revente de parc de loisirs, de sites de visites ou encore d'excursions journalières dans le département ou la région, l'Office de tourisme peut être aussi amené à effectuer la revente de billets d'entrée pour des spectacles organisés sur le territoire par des associations locales. L'association « Femmes Toutes Debout » a dernièrement sollicité l'Office de Tourisme pour la vente d'un spectacle qui se tiendra le 5 mars 2023 à l'Espace de Retz, Machecoul-Saint-Même.

Un taux de commission est appliqué permettant de tenir compte des démarches administratives (encaissement, facturation, comptabilité).

Le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **AUTORISE** le Président à signer les conventions de partenariat avec les organismes commerciaux et les associations locales du territoire intercommunal,
- **AUTORISE** le Président à la vente des billets pour le spectacle organisé par l'association « Femmes Toutes Debout » dont le prix est fixé à 5,50 €,
- **FIXE** le taux de commission à 5% pour les ventes de billetterie des associations locales du territoire intercommunal.

Le Président,
Laurent ROBIN



Le Président,
Laurent ROBIN



AR-Préfecture de Nantes

Acte certifié exécutoire

044-200071546-20230210-13-DE

Réception par le Préfet : 10-02-2023

Publication le : 10-02-2023